

Coordinateurs :
Michel BINON (Muséum d'Orléans – rédacteur)
Christian SALLÉ (rédacteur)

Daniel ROUGON (rédacteur)

Participants :
François BOTTE (Entomologie tourangelle et ligérienne – ETL)
Fabien BRUNET
Jean-David CHAPELIN-VISCARDI (Laboratoire
d'Éco-entomologie d'Orléans)
Alain COMPAGNE
Sébastien DAMOISEAU
Arnaud HORELLOU
Denis KEITH
Bernard LEMESLE
Bruno MERIGUET
François SECCHI
Arnaud VILLE

Citation :

BINON M., SALLÉ C. (coord.), ROUGON D., 2012 – Liste des Coléoptères présumés disparus de la région Centre : 319 - 327, *in* Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014 – Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.

FAUNE

Coléoptères

Parmi les Insectes (plus d'un million d'espèces décrites dans le monde), les Coléoptères constituent l'ordre le plus nombreux. Dans la faune de France (MARTINEZ & GAUVRIT, 1997), on ne compte pas moins de 9600 espèces réparties dans 140 familles environ. L'ordre des Coléoptères est le plus diversifié, en France comme partout ailleurs.

Plus de 2500 espèces ont été récemment recensées dans le département du Loiret et on peut supposer que jusqu'à 4000 taxons seraient présents en région Centre.

Connaissance des Coléoptères et données disponibles en région Centre

La connaissance des Coléoptères en région Centre est encore partielle et disparate. Grâce aux collections conservées dans les muséums (depuis le milieu du XIX^e siècle), des données très anciennes ont pu être mises à disposition. Cependant, ces collections ne sont pas encore intégralement inventoriées et leur étude nécessite une révision de l'identification de certains spécimens. Aucune publication concernant la faunistique des Coléoptères en région Centre avant le XX^e siècle n'est connue et la plupart des catalogues et inventaires partiels ont été publiés relativement récemment. À partir des années 1980, les gestionnaires d'espaces naturels protégés ont commencé à s'intéresser aux insectes des milieux dont ils avaient la charge et ont commandé des inventaires, notamment pour les Coléoptères. Ces travaux ont également contribué à une meilleure connaissance de la faune régionale.

Un des premiers travaux de synthèse régionale paru à propos d'un groupe taxonomique date de 1968 avec *les Carabes de la région Centre* (MACHARD), complété par le même auteur en 1975. Il s'agit ici de recherches sur les « grands carabes », c'est-à-dire les Coléoptères Carabidés appartenant aux genres *Calosoma*, *Carabus* et *Cychrus*. Or ces genres ne comptent, dans la région Centre, qu'une grosse quinzaine de taxons, néanmoins spectaculaires et auxquels de nombreux entomologistes amateurs se sont consacrés dans toute la France. L'ensemble de la famille des Carabidés, dans laquelle on inclut aujourd'hui les Cicindèles (Cicindélinés), a ensuite fait l'objet de catalogues départementaux plus ou moins exhaustifs, pour l'Eure-et-Loir d'abord (GALLOU, 1989), puis l'Indre-et-Loire (COCQUEMPOT *et al.*, 2000) et le Loir-et-Cher (MACHARD, 2000). La faune des Carabidés du département du Loiret vient de faire l'objet d'une publication (SECCHI *et al.*, 2010).

Une des familles de Coléoptères les mieux connues sur le territoire français est celle des Cérambycides, couramment appelés Longicornes ou encore Capricornes. Elle a également fait l'objet de catalogues départementaux en Eure-et-Loir (GALLOU, 1984), dans le Loiret avec une actualisation récente par MOUTHIEZ & PÉRU (2008), en Indre-et-Loire (COCQUEMPOT & LEMESLE, 1989), dans l'Indre (TARDIVO, 1995), le Cher (BINON & PÉRU, 1999 et 2000), et le Loir-et-Cher (COMPAGNE et SALLÉ, 2001).

À partir des travaux par département, couvrant toute la région Centre, et grâce à des découvertes ultérieures, une synthèse avait été proposée par PÉRU dès 2003. On peut affirmer, suite à ces publications, que la famille des Cérambycides est la mieux connue parmi les Coléoptères de la région. L'attrait des entomologistes pour ces élégants phytophages ne se dément pas. L'intérêt porté à cette famille tient également du fait que leur présence peut souvent être interprétée en termes de qualité et d'ancienneté des boisements.

Par ordre d'intérêt pour les coléoptéristes, viennent ensuite les Buprestidés, pour lesquels une synthèse régionale a été proposée par BINON en 2005, alors que seul le département de l'Indre-et-Loire avait fait l'objet d'un inventaire pour cette famille (COCQUEMPOT, 1990).

D'autres rares familles ont été inventoriées plus ou moins localement, mais on peut tout de même s'étonner que des coléoptères aussi spectaculaires que les Scarabéidés au sens large (Cétoines, Hannelons, etc.), par exemple, restent finalement assez méconnus et qu'on possède si peu de références bibliographiques les concernant pour le Centre. Quelques familles de coléoptères moins spectaculaires ont été récemment étudiées, comme les Coccinellidés pour l'Indre-et-Loire (CLOUPEAU *et al.*, 2008) ou les Aphodiidés pour l'ensemble de la région (CHAPELIN-VISCARDI & THERY, 2009).

De très nombreuses familles de coléoptères n'ont donc jamais fait l'objet du moindre écrit en région, même si quelques entomologistes se sont attachés à les inventorier. L'estimation, faite en début de chapitre sur les coléoptères du Loiret (environ 2500), est basée sur quelques catalogues personnels et bases de données associatives, principalement celle de la SoMOS (Société pour le muséum d'Orléans et les sciences). Ainsi, pour le Loiret, toutes familles confondues, deux chiffres sont connus actuellement : d'une part 1 711 taxons (au 03/09/2012) pour M. BINON et d'autre part, 1 819 pour F. SECCHI (au 16/05/2010, comm. pers.). Le cumul des données, ajouté à une estimation des lacunes actuelles, conduirait donc à supposer que le nombre de coléoptères présents en région Centre pourrait atteindre 4000 espèces, ce qui correspond à un peu moins de la moitié de la biodiversité spécifique pour cet ordre sur le territoire français.

Menaces spécifiques

L'ordre des Coléoptères, le plus vaste parmi les insectes et le règne animal, est présent dans presque tous les habitats naturels et dans les milieux anthropisés. Ses représentants occupent tous les niveaux trophiques.

Les espèces sténoèces (les plus exigeantes quant aux conditions écologiques) sont les plus sensibles aux modifications de leurs milieux de vie. Les habitats restreints qu'elles occupent sont souvent fragiles.

Les Coléoptères cavernicoles par exemple, peu nombreux en région Centre, dont certaines espèces ont su s'adapter aux cavités artificielles telles les caves et les souterrains (Carabidé : Sphodre aux yeux blancs (*Sphodrus leucophthalmus*), Ténébrionidés du genre *Blaps*), disparaissent lorsqu'on modernise ces lieux.

Les espèces dites cavicoles, dont le développement s'effectue partiellement ou complètement dans les cavités des vieux arbres, constituent aussi un exemple souvent cité, en particulier grâce à l'espèce emblématique qu'est devenu le Pique-Prune (*Osmoderma eremita*,

Cétoniidé). Il en est de même pour le Cérambycidé *Rhamnusium bicolor*, la Rhamnusie bicolore. Une gestion forestière laissant peu de place aux arbres sénescents, le remembrement de certains secteurs bocagers, la « sécurisation » croissante des parcs des villes où seuls les arbres parfaitement sains sont conservés, entraînent une raréfaction des habitats propices. Ces espèces des cavités ont de plus des capacités de dispersion relativement limitées. Le maillage des habitats favorables devient vite insuffisant pour assurer la pérennité des populations. Le phénomène est assez comparable en ce qui concerne les autres espèces dites saproxyliques, dont tout ou partie du cycle biologique s'effectue aux dépens du bois mort. Sa présence en quantité suffisante est évidemment liée au vieillissement des boisements, mais aussi à son abondance au sol. En dessous d'un certain volume de bois mort disponible, la survie de nombre d'espèces n'est plus assurée.

Les milieux humides, connus pour héberger une riche et remarquable biodiversité, sont aussi des milieux naturels qui ont subi d'importantes dégradations, souvent irréversibles : pollutions, assèchements, aménagements hydrauliques ou touristiques, etc. Les Coléoptères, soit strictement aquatiques soit plus indirectement liés à l'eau (ripicoles, phytophages sur plantes aquatiques ou héliophytes, etc.), ont pu pâtir de ces dégradations. Les pollutions, par la toxicité directe des produits en cause ou par la modification des propriétés physico-chimiques de l'eau, comme par exemple la tension superficielle, sont à l'origine de la raréfaction de certains taxons (Chrysomèles, Donaciinés et autres).

Les milieux agricoles, avec l'avènement d'une agriculture intensive basée sur le remembrement, la monoculture et l'utilisation de produits phytosanitaires et fertilisants sont également, en grande partie, devenus défavorables à l'entomofaune, en particulier aux Coléoptères. Un certain « retour » à des conditions d'exploitation prenant en compte l'intérêt de la biodiversité en favorisant les espèces auxiliaires, prédatrices d'invertébrés ravageurs des cultures, a été initié récemment et localement. La plantation de nouvelles haies composites, la préservation ou la mise en place de zones enherbées, favorisent le maintien ou, même, permettent le retour de nombreuses espèces qui avaient pu disparaître des zones agricoles. Les grands carabes (genre *Carabus*), réfugiés dans les zones forestières, parviennent parfois à recoloniser les cultures. Les pratiques de l'agriculture dite « raisonnée » ou *a fortiori* « biologique » sont logiquement beaucoup plus favorables au maintien de la diversité entomologique dans les agrosystèmes. La réapparition d'espèces comme les Zabres (*Zabrus tenebrioides*, le Zabre des céréales en particulier) en constitue un exemple notable.

Un certain nombre de coléoptères ont eu à souffrir, au contraire, de la déprise agricole, en particulier de la décroissance du cheptel bovin ou ovin dans certaines régions.

L'élevage et le pastoralisme ont permis le maintien des milieux ouverts, en remplacement des prairies naturelles créées avant le Néolithique par les grands troupeaux de mammifères herbivores sauvages. Un certain nombre de coléoptères coprophiles, sans parler de toutes les espèces phytophages liées à la flore des milieux prairiaux, se sont maintenus longtemps grâce aux troupeaux domestiques. Dès le milieu du xx^e siècle, l'abandon de l'élevage dans certains secteurs, comme dans la moitié nord de la France, a abouti à la raréfaction, voire à la disparition, de certains coprophages (Scarabéidés, Géotrupidés ou Aphodiidés) ou de certains prédateurs, comme des Histéridés ou des Staphylinidés (*Emus hirtus*, le Staphylin bourdon par exemple). Là où l'élevage s'était maintenu, c'est l'emploi de produits vétérinaires, destinés à lutter contre les parasites intestinaux du bétail, qui a décimé les populations de coprophages.

Pour terminer, il faut évoquer certaines macroévolutions comme les changements climatiques, en particulier le réchauffement global lié à l'industrialisation au xx^e siècle. Ce phéno-

mène, s'additionnant à l'augmentation des températures dans la période interglaciaire de l'Holocène qui nous concerne, a abouti à l'isolement des populations de certaines espèces, qualifiées de relictives glaciaires. Un certain nombre de coléoptères appartenant à des espèces dites boréo-alpines entrent dans cette catégorie et le réchauffement, cette fois accéléré par les activités humaines, conduit à leur raréfaction ou à leur disparition. Certains coléoptères aquatiques comme des Dytiscidés (Grand dytique (*Dytiscus latissimus*), Dytique de Laponie (*D. lapponicus*), Dytique bordé (*D. circumcinctus*), Graphodère à deux lignes (*Graphoderus bilineatus*), etc.) ont vu leurs effectifs chuter parfois jusqu'à l'extinction au moins locale, et leurs populations refluer vers les latitudes ou les altitudes plus élevées.

À l'inverse, de nombreuses espèces méridionales ont pu, à la faveur de ce réchauffement amorcé avant la moitié du siècle dernier, conquérir de nouveaux territoires vers le Nord. Lorsque les espèces incriminées étaient des xylophages ou des phytophages, leur arrivée dans des secteurs géographiques où elles n'existaient pas auparavant, a pu être à l'origine de déséquilibres écologiques, en particulier au sein des massifs forestiers. Ces déséquilibres peuvent à leur tour conduire localement à une certaine érosion de la biodiversité.

Méthodologie

Il est bien évident que l'absence actuelle de liste exhaustive des espèces de la faune régionale et l'insuffisance des données sur l'ensemble des départements ont entraîné des choix. C'est ainsi que la méthodologie de l'UICN n'a pu être transposée à l'ordre des Coléoptères pour le présent travail.

Pour la nomenclature scientifique, le référentiel choisi est la base de données en ligne « Fauna Europaea » (2009). Pour les noms vernaculaires, en dehors d'appellations couramment admises pour les espèces les plus connues, nous avons utilisé les dénominations proposées par CHATENET (2000, 2005), ainsi que celles éditées avec la *Liste des insectes protégés en Île-de-France* (ministère de l'Environnement, 1993) et avec la *Liste des Invertébrés protégés en France* (ministère de l'Environnement et ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1993).

Pour les espèces qui n'avaient pas de nom commun, un nom supplémentaire a été proposé, indiqué par un astérisque, en se basant sur la signification de la désignation scientifique binomiale.

La douzaine d'entomologistes généralistes qui ont coopéré à ce projet sont arrivés à la conclusion qu'il était pour le moment impossible de proposer une liste des coléoptères présents en région Centre. En compilant toutes les données issues des catalogues et des bases de données des uns et des autres, ainsi que les informations provenant des collections conservées dans les muséums, on parviendrait probablement à recenser aux alentours de 2 500 à 3 000 espèces, mais un grand nombre d'espèces (peut-être entre 1 000 et 2 000) resteraient à identifier. En effet, même si le fonctionnement en réseau des coléoptéristes français permet souvent de faire identifier ou valider des déterminations incertaines par des spécialistes reconnus, un certain nombre de familles est très peu échantillonné et donc très peu retrouvé dans les inventaires.

De plus, la connaissance des Coléoptères est très hétérogène sur l'ensemble de la région Centre et de vastes territoires sont très peu, voire pas du tout, prospectés, soit faute d'être dans le « rayon d'action » des principaux entomologistes, soit du fait de leur inaccessibilité (notamment le manque d'accès aux propriétés privées). Ainsi, juger de la présence et de la fréquence ou de l'absence de telle ou telle espèce dans un département n'est pas toujours possible. Les connaissances sur la répartition géographique des Coléoptères au sein de la région Centre sont encore bien trop lacunaires.

De ce fait, mesurer la vulnérabilité d'une espèce, en particulier en suivant les critères proposés par l'UICN, devient vite une gageure en ce qui concerne ce groupe. Certaines espèces sont suffisamment connues pour affirmer qu'elles sont liées à des habitats bien spécifiques et parfois restreints, habitats qui d'ailleurs sont souvent fragiles et donc vulnérables. C'est ainsi qu'a pu être établie une liste d'espèces déterminantes en région Centre, pour les Zones naturelles d'intérêt floristique et faunistique (ZNIEFF). Par contre, il s'est révélé très difficile de dresser une liste, à dire d'expert, de taxons vulnérables ou menacés. En effet, le risque serait d'aboutir seulement à une liste d'espèces rares ou très rares, sachant que ces espèces dites rares sont parfois seulement des espèces difficiles à contacter. L'impression de rareté est bien souvent biaisée et varie d'un entomologiste à l'autre, en fonction de sa connaissance des données et du terrain...

Il faut également rappeler qu'il existe, en plus de la liste des coléoptères protégés au plan national et des espèces des différentes annexes de la Directive Habitats, d'autres listes qui peuvent être des outils supplémentaires d'aide à la gestion des espaces naturels. La région Île-de-France est la seule en France métropolitaine à posséder une liste régionale d'espèces protégées, dont certaines se retrouvent dans la région Centre voisine, avec des statuts biologiques comparables. Il existe aussi, au niveau national, une liste des Coléoptères saproxyliques bioindicateurs de la qualité des forêts qui fait autorité (BRUSTEL, 2004). Elle regroupe 300 taxons parmi lesquels 128 espèces au moins sont connues en région Centre, taxons bien sûr essentiellement forestiers mais que l'on peut rencontrer dans divers types de boisement.

Bilan et perspectives

Au final, il ne restait que peu d'espèces pour lesquelles l'unanimité pouvait se faire autour du statut de vulnérabilité au sein du groupe d'experts. C'est ainsi qu'il a paru plus rigoureux de ne proposer ici que la *Liste des taxons présumés disparus en région Centre*.

Il s'agit de 15 espèces dont toute trace de présence en région Centre a été perdue depuis au moins 40 ans. Cela ne veut pourtant pas dire que toutes les mesures nécessaires ont été mises en œuvre pour les détecter. En effet, il y a relativement peu d'experts sur le terrain et la pression de prospection restera toujours insuffisante pour que l'on considère ces disparitions comme certaines et définitives, d'où l'intitulé de cette liste.

Autant le statut de certaines de ces espèces semble plus ou moins « scellé », même parfois à l'échelle du territoire national, comme par exemple pour le Grand dytique, autant certaines espèces en limite d'aire, et dont les effectifs sont encore notables dans la zone principale de leur distribution, pourraient « réapparître » ou même voir leurs effectifs augmenter à nouveau (Carabiques ou Coprophages, par exemple).

Il faut garder à l'esprit que de petites populations ont souvent un effectif très faible les rendant, la plupart du temps, indétectables. Il est évident que ces espèces mériteraient toute notre attention et que des mesures conservatoires devraient être mises en place pour assurer la préservation de leurs habitats.

CARABIDÉS

CD_NOM

Cicindela sylvatica L., 1758 **Cicindèle des forêts** 8332

||| DZ

Cette cicindèle est en limite occidentale de son aire de répartition dans le Centre. Elle est spécifique des landes à éricacées, la plupart du temps associées à des pinèdes présentant des zones ouvertes relativement vastes. Elle est protégée en Île-de-France, où elle se maintient dans quelques grandes forêts. La dernière mention certaine de l'espèce dans le Loiret remonte à presque un siècle et demi, « Sologne ; bois à Ardon (45) en 1866 » d'après le catalogue de la collection de Georges AUVERT (Muséum d'Orléans). *Cicindela sylvatica* pourrait avoir disparu de la région !

Comme toutes les espèces en limite d'aire de répartition, cette cicindèle était forcément plus fragile dans notre région. L'évolution des pratiques forestières pourrait être à l'origine de sa raréfaction locale. (ill. p. 325).

Cylindera germanica (L., 1758) **Cicindèle germanique** 223037

Cette petite cicindèle des zones herbeuses et humides était autrefois donnée commune dans une grande partie de la France. Elle est difficile à détecter car elle vole peu et se comporte comme de nombreux carabiques en courant au sol. Aucune donnée récente retrouvée pour cette espèce, dont les populations semblent régresser sur une grande partie de son aire de répartition et en particulier dans la moitié nord du pays. Sa probable disparition reste pour le moment inexplicite, si ce n'est que, comme tout prédateur fréquentant en particulier les zones cultivées, elle pourrait avoir été une victime directe ou indirecte des produits phytosanitaires. (ill. p. 325).

Brosicus cephalotes (L., 1758) **Bros à grosse tête** 8575

Cette espèce sabulicole¹ n'est bien représentée en France que dans certains milieux dunaires. Elle se trouve ou se trouvait également le long de certains grands fleuves. Sa présence actuelle dans le Val de Loire reste à démontrer, alors qu'elle s'y trouvait à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. D'autres fleuves de France ont vu leurs populations de *Brosicus* régresser durant les dernières décennies.

Odontium argenteolum (Ahrens, 1812) **Bembidion argenté** 222934

O. argenteolum pourrait même aujourd'hui avoir disparu de France (J. COULON comm. pers.). Voir, ci-dessous, *O. litorale* pour plus d'informations.

Odontium litorale (Olivier, 1790) **Bembidion du littoral** 222935

O. litorale se maintient très localement le long du cours de l'Allier, plus au sud.

O. argenteolum et *O. litorale* sont deux taxons devenus rarissimes ou qui auraient peut-être disparu du cours de la Loire, alors qu'ils n'y étaient pas rares il y a un siècle ou un siècle et demi. Une des raisons de leur disparition semble liée aux pratiques d'extraction de matériaux dans le lit des fleuves et des rivières ou de tentatives de régulations de leurs cours qui ont en partie été abandonnées depuis. En réduisant la zone de battement des eaux liée à la divagation du cours d'eau dans son lit mineur et qui constitue l'habitat spécifique de ces carabiques sténoèces, les activités humaines ont provoqué leur raréfaction, et pour certains leur probable extinction.

Harpalus flavescens (Piller et Mitterpacher, 1783) **Harpale jaunâtre** 9307

Espèce sabulicole dépigmentée qui partage le même habitat qu'*Amara fulva* (O. F. MÜLLER, 1776) et que le grand Perce-oreille des rivages *Labidura riparia* (Pallas, 1773). Elle est par contre beaucoup plus rare et localisée et n'a été retrouvée relativement récemment que sur le cours de l'Allier, plus au sud. Cette espèce semble régresser sur une grande partie de son aire de répartition, sans raison connue.

Sphodrus leucophthalmus (L., 1758) **Sphodre aux yeux blancs** 222371

Très grand carabique lié aux cavités naturelles ou artificielles, bien présent autrefois dans les caves en terre battue. Semble avoir disparu de la région depuis une quarantaine d'années mais pourrait subsister dans les secteurs troglodytiques des zones calcaires. La raréfaction de ses habitats en milieu anthropique est bien sûr à l'origine de l'absence de mentions récentes. La dernière observation avérée dans le Loiret remonte aux années 1970 (SECCHI *et al.*, 2009).

DYTISCIDÉS

CD_NOM

Dytiscus latissimus L., 1758 **Grand dytique** 9569

LR/FR/E (1994) - LR/MD/VU (2011) ||| CBE/II - DH/II et IV - PN/art2

Les entomologistes s'accordent pour considérer que le Grand dytique aurait disparu de France depuis environ soixante ans et qu'il est en voie d'extinction dans une grande partie de son aire de répartition. La raréfaction de cette espèce, entamée depuis de nombreuses années, pourrait être liée, au moins pour partie, à l'évolution climatique. À la manière des papillons de montagne qui régressent fortement vers les altitudes les plus élevées suite au réchauffement (phénomène notoire en particulier chez les *Parnassius*), les dytiques les plus adaptés aux « climats froids » régressent vers les latitudes septentrionales. Il est possible que les proies des dytiques (des trichoptères pour *D. latissimus*) soient encore plus sensibles que leur prédateur. Cette espèce spectaculaire était encore présente, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, dans un étang près d'Ouzouer-sur-Trézée (45).

¹ qui habite les régions sablonneuses.



Cicindèle des forêts

p. 324

Cicindela sylvatica L., 1758



Cicindèle germanique

p. 324

Cylindera germanica (L., 1758)

<i>Dytiscus circumcinctus</i> Ahrens, 1811	Dytique bordé	223428
Ce dytique, d'indentification délicate, était présent dans la deuxième moitié du XIX ^e mais sans doute déjà très rare en région Centre. Comme le grand dytique (<i>Dytiscus latissimus</i>) qui n'a plus été trouvé en France depuis les années 1950, sa régression est nette depuis un siècle et demi, et on ne le trouve plus guère en France que dans l'extrême nord du pays, en limite avec la Belgique. Ces grosses espèces plutôt boréo-alpines semblent témoigner d'un réchauffement climatique amorcé avec l'ère industrielle.		
<i>Graphoderus bilineatus</i> (de Geer, 1774)	Graphodère à deux lignes	9562
LR/FR/I (1994) – LR/MD/VU (2011) CBE/II – DH/II et IV – PN/art2 - DZ		
La présence, quasi relictuelle de cette espèce en Brenne, resterait aujourd'hui à démontrer. Espèce protégée au niveau de la région Île-de-France. Les causes de raréfaction de cette espèce discrète, car d'assez petite taille, nous échappent pour le moment.		
SILPHIDÉS		
<i>Nicrophorus germanicus</i> (L., 1758)	Nécrophore germanique	234579
Les populations du plus grand nécrophore d'Europe ont fortement régressé, en France en particulier, si bien qu'on peut le considérer comme disparu de notre région. Cette espèce ne nous est connue en région Centre que par des spécimens de collection très anciens (XIX ^e siècle). Elle semble avoir besoin, pour effectuer son cycle vital, d'assez gros cadavres qui sont rarement laissés dans la nature de nos jours.		
SCARABAÉIDÉS		
<i>Sisyphus schaefferi</i> (L., 1758)	Sisyph de Schaeffer	10811
Coprofage rouleur de boules stercorales, cette espèce se rencontrait autrefois jusqu'en Île-de-France. Il a disparu de nos régions mais reste commun dans le Midi de la France. Il faut noter qu'après une éclipse presque totale et assez longue, cette espèce vient d'être redécouverte en grand nombre dans quelques stations en Champagne (LEBLANC, 2012).		
<i>Gymnopleurus mopsus</i> (Pallas, 1781)	Gymnopleure de Mopsus	10799
Comme l'espèce précédente, ce gymnopleure a fortement régressé vers le Sud où il est par ailleurs rare. Disparu de la région Centre. La régression du cheptel ovin et bovin dans la moitié nord de la France ainsi que la généralisation des traitements du bétail par les vermifuges sont sans doute à l'origine de ces « disparitions » de scarabées coprophages.		
MÉLOLONTHIDÉS		
<i>Polyphylla fullo</i> (L., 1758)	Hanneton foulon	10881
Le Hanneton foulon, encore appelé Hanneton des pins, se rencontrait, bien que rarement, dans le Val de Loire orléanais. Il n'y a plus été revu depuis environ cinquante ans, alors qu'il se maintient bien dans le Val d'Allier bourbonnais. Ses populations pourraient donc se reconstituer à partir de celles de l'amont ou de l'aval, car il reste commun dans les milieux dunaires littoraux. Les raisons de cette raréfaction ne sont pas connues.		
BUPRESTIDÉS		
<i>Capnodis tenebrionis</i> (L., 1758)	Capnode des arbres fruitiers	222120
La larve de ce gros bupreste, ravageur des arbres fruitiers dans le domaine méditerranéen, avait été décrite à Chinon, localité qui devait constituer l'extrémité septentrionale de son aire de répartition. Aujourd'hui, il semble avoir disparu des vergers de la région Centre, milieux par ailleurs beaucoup moins nombreux qu'autrefois. Cette espèce en limite d'aire n'a sans doute jamais été abondante dans le Centre de la France, alors qu'elle est très commune dans le Midi, où elle peut constituer un fléau, même si elle ne s'attaque pas qu'aux arbres fruitiers cultivés. (il. p. 327).		



Capnode des arbres fruitiers

p. 326

Capnodis tenebrionis (L., 1758)